

Réunion Comité Directeur CBD Ardèche – 10 février 2023 Alissas

Présents : Chanéac Alain – Peyrouse Claudine - Bossy Robert – Chaize Gilbert – Giffon Marc – Beaussier Michel – Montagne Charles – Gerland Jacques – Bogiraud Jean Louis – Hilaire Gaby – Testud Maurice – Bouveron Yves - Besson Alain – Marie-Françoise Cuney - Sintes Christian

Excusés : Crépet Colette – Sobczyk Jean-Claude – Olivieri Martine – Poirier Jean-François – Stanco Antony – Aunave Frédéric -

Non excusé : Champ Luc

Ouverture de séance à 17h10 par Alain Chanéac qui remercie Maurice Testud et l'AS d'Alissas de nous recevoir et qui souhaite la bienvenue à Yves Bouveron, nouveau président du secteur de Tournon

Point sur les licences :

Au 10/02/2023, 2244 licences éditées, 5 en attente, on a presque atteint le chiffre de la saison dernière qui était de 2264. La perte de licences à ce jour se situe chez les jeunes avec seulement 85 licences contre 102 la saison dernière.

La fédération va augmenter en 2023/2024 la licence de 3 € (sauf jeunes), le comité Ardèche augmentera de 2 € (sauf jeunes) la saison prochaine, voté à l'unanimité.

La licence Promotion ne sera plus proposée en 2023/2024.

Contribution des AS au CBD :

Lors de la réunion du 28 février 2020 à St Péray, il a été voté une contribution de 2 € par licence sauf jeunes des AS au CBD. Cause COVID, cette mesure n'avait pas été appliquée. Remis à l'ordre du jour, les membres présents s'accordent à dire qu'une mesure votée précédemment doit être mise en place dès cette saison.

De ce fait, fin juin 2023, la facturation de cette contribution sera faite.

Claudine Peyrouse demande à ce que cette somme soit injectée à la Caisse des Jeunes, déficitaire. Accord de tous les membres présents.

Administratif :

Les AS devront faire parvenir avant la fin d'année 2023 au Comité leurs statuts, conformes à ceux de la fédération.

Un contrôle sera opéré, visant à rectifier les statuts erronés, ce qui permettra à l'AS règlementaire de pouvoir voter en 2024 lors des élections fédérales.

Les AS qui n'auraient pas de statuts conformes, ou qui n'auront pas fait parvenir dans les délais une copie de ces statuts, perdront leur droit de vote.

Répartition Fédéraux :

Une discussion s'engage concernant les minimas et maximas pour les places aux fédéraux.

Au vu des derniers chiffres de participation, en particulier au Double Mixte, il apparaît que le maxima est trop faible.

Il est décidé à l'unanimité moins 1 abstention de porter ce maxima à 10 et de laisser le minima à 2.

Par ailleurs, il y aura regroupement si un secteur ne présente pas au minimum 8 équipes lors des éliminatoires secteur, quel que soit le championnat, voté à l'unanimité moins 1 abstention.

Ainsi les secteurs regroupés : Aubenas et Joyeuse – Privas et Le Teil – Lamastre et Tournon-

Annonay ayant le plus grand nombre de licences restant seul

Arbitrage :

C Peyrouse fait le point sur les arbitrages fédéraux, les journées d'arbitrage sont couvertes par la mutualisation, les km, restauration et hébergement à charge de l'organisateur.

Par manque d'arbitres, quelques éliminatoires secteur ne sont pas arbitrées.

En 2021/2022, nous avons eu 3 nouveaux arbitres (2 arbitres trad + club Laurence Blanc et Laurent Valet, secteur de Tournon, 1 arbitre trad Jérôme Servy, secteur d'Annonay), et la réussite à l'examen d'arbitre national de Guy Morellec.

Des formations sont en cours, 1 candidat sur le secteur d'Annonay.

Il est bon de rappeler que le CBD émettra un avis défavorable à l'inscription d'un club qui n'aurait pas délégué ou arbitre, d'autant plus si le secteur du club n'a pas fait l'effort de présenter de candidats à la formation en cours.

Commission Traditionnelle :

G Hilaire fait le point sur les qualifiés directement aux fédéraux et championnats de France.

Même si Gaby connaît bien le sujet, il est difficile de reprendre en cours après la démission de Jean-Luc Flattot.

Le règlement de ces concours a été adapté par rapport aux préconisations de la FFSB, et sont organisés en groupes, formule qui convient à une majorité.

Groupes de 4 en M3 et F3/4 et Groupes de 5 en M4.

Le règlement ne sera pas changé en cours de saison, il sera discuté lors d'une future réunion de la commission.

Le logiciel concocté par Alin Besson fonctionne très bien, et il faut souligner l'honnêteté de certaines équipes lorsqu'il y a eu quelques erreurs de saisie.

Pour la 5^{ème} et dernière journée, il y aura sanction sportive pour les joueurs qui ne s'y présentent pas (interdiction à ces joueurs de participer aux éliminatoires et fédéraux) Gaby va préparer une note qui sera diffusée sur le site en même temps que le tirage de la J5

Du fait que la FFSB a accordé 6 qualifiés tant en M3 qu'en M4, il y aura 4 places par les concours qualificatifs et 2 places par le fédéral, et ce dans les 2 catégories.

En M3 de 1 à 4 : qualification au Championnat de France Quadrettes, de 5 à 7 sortie 1^{er} de poule et de 8 à 10 sortie 2^{ème} de poules (ces 6 équipes évitent la phase de poule au fédéral)

En M4 de 1 à 4 : qualification au Championnat de France Quadrettes, de 5 à 10 ces équipes iront directement au fédéral sans passer par les éliminatoires secteur.

En F3/F4 : Equipes 1 et 2 qualifiées pour le Championnat de France Triple Féminin

Suggestion de Alain Besson :

Pour la saison prochaine, il serait intéressant de avoir 2 groupes géographiques, Nord et Sud, ce sera un sujet abordé lors de la prochaine réunion de la commission.

Commission Féminine :

Suite à la démission de S Vigouroux il fallait trouver un responsable.

Jean-Claude Sobczyk a envoyé au comité un mail de candidature, et Marie-Françoise Cuney est également intéressée.

Les membres du comité directeur décident de nommer ces 2 personnes co-responsables de la commission, une réunion devra être programmée très rapidement pour restructurer la commission. A ce jour, tous les documents restitués par Sylvaine ont été transmis à Jean-Claude pour traitement.

Commission des Jeunes :

Fred Aunave absent, a demandé à la secrétaire de lire un compte-rendu des différents résultats de début de saison. La prise de performances pour les U18 et U15 a impliqué l'organisation de journées dédiées, le comité Ardèche a bien compris l'enjeu pour nos jeunes.

Les plateaux Drôme/Ardèche U13 U11 U9 se mettent en place, ces rassemblements débiteront au printemps.

Félicitations à Loïck Nury et Jules Arnaud qui participeront à un stage national le WE prochain à Montpellier

Divers :

Le fédéral quadrettes se tiendra cette année à Lamastre-Desaignes,, Samedi 17-06-2023, se déroule en parallèle la course cycliste l'ardéchoise, les catégories M3 et M4 devront commencer à 7h30, Les routes seront coupées à la circulation dès 7h le matin du samedi. Prenez vos précautions pour arriver à l'heure sur le site si vous êtes qualifiés. Les féminines commenceront l'après-midi, les routes seront ré-ouvertes en fin de matinée,

Le congrès 2023 se tiendra dans le secteur de Joyeuse, date et lieu à définir

Le Championnat de France Vétérans 2022/2023 aura lieu à Guilherand Granges. La saison prochaine 2023/2024, la formule change avec 2 championnats, le premier réservé aux M4 avec maxi 1 M3 autorisé, le deuxième championnat concernera les M1/M2/M3. Le règlement complet sera validé par le comité directeur de la FFSB en juin 2023.

Alain Chanéac et Claudine Peyrouse redisent à l'assemblée qu'ils ne seront pas candidats à leur succession en 2024.

Claudine Peyrouse précise que les bonnes volontés qui voudraient connaître le fonctionnement du comité, et à qui elle pourrait transmettre quelques savoirs, devront se manifester avant 2024. Passé le congrès 2024 et les élections pour le CBD, elle rendra ses clefs et ne sera plus du tout disponible pour les nouveaux élus.

Alain Chanéac lève la séance à 20h30